

Référentiel compétences

Formation pour les assistant.e.s à l'intégration

Compétence clé N° 1

Appliquer au quotidien les principes de l'éthique du care et adopter une posture d'accompagnant

- Discerner les valeurs en jeu dans ses interventions.
- Respecter les aspects confidentiels de sa profession.
- Prendre en considération les acquis, les représentations, les différences sociales (genre, origine ethnique, socioéconomique et culturelle), les besoins et les champs d'intérêt particuliers de l'élève
- Eviter toute forme de discrimination et de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents et des collègues.
- Agir avec bienveillance et respect en toute circonstance

Compétence clé N° 2

Collaborer et communiquer avec tous les partenaires afin de répondre au mieux aux besoins de l'élève.

- Coordonner ses interventions avec les partenaires de l'école dans un esprit de concertation en délimitant les champs d'action et de responsabilité de sa fonction.
- Collaborer à la création d'un plan d'intervention adapté et participer à sa mise en œuvre afin d'assurer une cohérence d'action
- Rechercher l'information pertinente auprès des personnes ressources (enseignant.e généraliste ou spécialisé.e, logopédiste, psychologue, psychomotricien.ne, etc.) et des parents en relation avec les besoins et le cheminement de l'élève.
- Travailler en réseau avec les personnes-ressources et les parents pour prévenir des situations difficiles et y faire face.
- Utiliser un langage oral et écrit appropriés dans ses interventions auprès des élèves, des parents et des pairs.
- Comprendre et partager langage professionnel commun avec l'équipe pédagogique.
- Donner un retour à la famille et à l'enseignant sur les événements significatifs vécus à l'école.
- Partager régulièrement les observations collectées avec l'enseignant.e titulaire
- Transmettre les informations pertinentes à l'équipe pédagogique et aux parents en vue des décisions à prendre pour l'avenir scolaire de l'élève.

Compétence clé N° 3

Adapter et différencier les situations de vie et d'apprentissage afin de faciliter la participation de l'élève.

- Accorder à l'élève l'attention et l'accompagnement appropriés.
- Repérer, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés de l'élève afin d'adapter l'enseignement et de favoriser la progression des apprentissages.
- Guider l'élève dans la sélection, l'interprétation et la compréhension de l'information en fonction des exigences d'une tâche ou d'un projet.

- Encadrer les apprentissages de l'élève par des stratégies, des démarches, des questions de manière à favoriser l'intégration des apprentissages.
- Permettre l'inclusion ou le retrait du groupe selon les besoins de l'élève.
- Collaborer à l'adaptation de situations d'apprentissage, à la définition des objectifs visés et à leur évaluation.
- Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements non appropriés et pour intervenir efficacement lorsqu'ils se manifestent.
- Communiquer à l'élève des exigences claires et adaptées au sujet des comportements scolaires et sociaux appropriés et s'assurer de leur compréhension et de leur respect.

Compétence clé N° 4

Accompagner et appuyer l'élève dans les gestes de la vie quotidienne à l'école, dans ses interactions et relations ainsi que dans ses apprentissages.

- Aider et soutenir l'élève dans les gestes de la vie quotidienne (vestiaire, toilette, cour de récréation, ...)
- Favoriser l'autonomie personnelle, sociale et scolaire par des moyens adéquats
- Anticiper et accompagner les transitions et les déplacements
- Faciliter l'intégration et l'inclusion dans le groupe
- Assurer la sécurité et la participation de l'élève lors des sorties scolaires
- Repérer, prévenir et gérer les situations de crise de l'élève puis s'assurer de sa réintégration dans le groupe
- Soutenir l'élève dans l'utilisation des moyens auxiliaires qui lui sont nécessaires (appareils auditifs, fauteuil roulant, tablette, ordinateur, etc.)